

## Score

# La refonte de la grille salariale de l'Etat relancée

**Le Conseil d'Etat met en consultation l'avant-projet de loi sur les salaires des fonctionnaires, le fameux projet Score craint par le Cartel**

Eric Budry

Après des mois d'attente, le Conseil d'Etat s'est lancé hier. Le projet Score, si décrié par les représentants du personnel de la fonction publique, est devenu un avant-projet de loi, qui est mis en consultation. Le nouveau système d'évaluation et de rémunération concernera 40 000 collaborateurs de l'Etat et des établissements publics autonomes.

Avant même de transmettre, vers 15 heures, le communiqué annonçant cette nouvelle étape, la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines entamait une séance avec les représentants du Cartel intersyndical de la fonction publique. Ces derniers ont par conséquent été informés en direct de la décision du Conseil d'Etat. Leurs premières réactions ne sont, sans surprise, guère enthousiastes.

## Retrouver une cohérence

Pour Serge Dal Busco, le ministre des Finances, «Score permet au système d'évaluation et de rémunération de gagner en souplesse, en équité et en pérennité. Il contribue à l'attractivité de la fonction publique et à la qualité de ses prestations.» L'objectif général est de retrouver une cohérence globale du système, d'en finir avec la multitude des indemnités spécifiques qui se sont accumulées au fil des ans. «On abandonnerait ainsi l'évaluation individuelle de chaque fonction, qui peut être déconnectée de l'ensemble», poursuit le conseiller d'Etat.

Le nouveau système réunit sur une grille salariale l'ensemble des métiers. Ils sont regroupés dans



**Le chantier de la révision des rémunérations des fonctionnaires se profile. Les représentants du Cartel intersyndical de la fonction publique ne sont guère enthousiastes.** LAURENT GUIRAUD

des filières professionnelles, au sein desquelles chacun peut progresser d'un à quatre paliers. «Il a été procédé à l'évaluation de 200 fonctions de référence, précise Serge Dal Busco. Toutes les autres, et elles sont nombreuses, seront positionnées sur la grille par rapport aux fonctions de référence retenues.»

## 57% de gagnants

Selon les projections réalisées, la rémunération de 57% des personnes actuellement en fonction augmentera, mais progressivement, sur six ans. Cela devrait notamment concerner des professions de la santé et du social. A contrario, cela signifie que le nouveau système n'est pas favorable (ou ne change rien) pour 43% des collaborateurs du Grand Etat.

En réalité, personne ne devrait voir son salaire diminuer au moment du passage au nouveau système. Mais il sera gelé jusqu'au moment où il atteindra le niveau

voulu par la suspension, pendant une durée variable, du mécanisme des annuités.

«L'objectif n'est absolument pas de faire des économies, mais d'obtenir un système plus cohérent et plus attractif, commente à ce propos le ministre des Finances. J'en veux pour preuve le fait que Score entraînera un coût final estimé à quelque 31 millions de francs.»

Pour l'heure, l'avant-projet définit les grandes lignes de la mise en application du projet Score. La grille des emplois et de l'échelle des traitements, elles, seront fixées ultérieurement dans un règlement. Actuellement, la grille se trouve dans la loi, mais le Conseil d'Etat est d'avis que cela doit changer: «Nous voulons ainsi affirmer l'importance qu'a pour nous le partenariat social, commente Serge Dal Busco. Nous sommes l'employeur.»

L'avant-projet est soumis aux organisations représentatives du

personnel, au pouvoir judiciaire et à la Cour des comptes. Au terme de la consultation, le Conseil d'Etat promet de se déterminer durant l'été.

## «Pas de grand changement»

Président du Cartel intersyndical, Marc Simeth avoue avoir été un peu surpris d'apprendre, hier après-midi, la décision de lancer la procédure de consultation. «Nous allons analyser tout cela, mais je pense que nous ne sommes pas très loin du projet initial», déclare-t-il à chaud.

Le président rappelle l'une des principales critiques formulées par les représentants du personnel: «Nous avons pu constater que l'on prend à des petits pour payer davantage des cadres afin de parvenir à rivaliser avec les salaires du privé. Cela, nous ne l'accepterons jamais. D'une manière générale, nous estimons que personne ne devrait perdre avec l'introduction d'un nouveau système.»



**Apprenti au restaurant le Neptune, Yann Mantelli, 20 ans, cuisine sous l'œil de Nicolas Darnauguilhem.** STEEVE IUNCKER-GOMEZ

## Grâce à un fonds, la Ville soutient 170 apprentis

**En quatre mois, un demi-million a été versé à 119 entreprises formatrices**

Dans les cuisines du Neptune, rue de la Coulouvrenière, Yann Mantelli, 20 ans, s'active. Cet apprenti confectionne le dessert du jour mêlant rhubarbe et crème de maron «avec une touche acidulée, détaille-t-il. Ici, j'apprends à cuisiner différemment, en suivant moins la recette, avec plus de liberté.» Le tout sous l'œil averti du chef de cuisine Nicolas Darnauguilhem. A la tête du restaurant, ce dernier bénéficie d'une allocation de la Ville de Genève à travers le fonds d'apprentissage. «C'est une aide précieuse, assure le gérant, qui peut pousser les patrons à s'engager dans la formation.» En tout, 119 entreprises formatrices ont bénéficié du système entre septembre et décembre 2016. Le fonds a ainsi soutenu financièrement 169 apprentis. Les allocations versées (3000 francs pour l'engagement d'une personne souhaitant obtenir un certificat fédéral de capacité et 5000 fr. pour une attestation de formation professionnelle) s'élèvent en tout à 525 250 fr. en 2016.

Un premier bilan jugé «très positif» par Sandrine Salerno. La conseillère administrative chargée des Finances relève que la majorité des entreprises ayant eu recours au fonds sont des micro-entreprises (de 1 à 9 employés). «Ce qui n'est pas étonnant puisqu'elles constituent 89% de notre tissu

local. De plus, les grandes structures ont peu recours à l'apprentissage.» Elle indique qu'en 2015, la ville, en tant que secteur géographique, comptait 553 apprentis, puis 745 en 2016. «Le fonds a aidé 22,7% de ces nouveaux contrats.»

La magistrate reconnaît que la marge de progression est importante. «On espère booster l'apprentissage, à l'image de ce qui s'est produit dans le canton de Vaud. Même si à Genève la formation en école a toujours été traditionnellement privilégiée à la formation duale école entreprise.» L'apprentissage a donc encore du chemin à faire, et dans certaines branches plus que dans d'autres. Si le commerce et la réparation automobile et de motocycles (33,6% des entreprises aidées par le fonds) ont pris le pli, d'autres secteurs (assurances, banques...) sont moins demandeurs.

C'est donc un appel que la Ville lance aux entreprises. «Pour la rentrée prochaine, le fonds est à nouveau doté de 1,5 million», rappelle Sandrine Salerno. Une ligne budgétaire qui n'a finalement pas subi de coupe lors du vote du budget la semaine dernière. «Ce soutien peut paraître symbolique, insiste la magistrate, mais il permet aux entreprises d'être soutenues dans le dédale administratif et à la Ville d'avoir un lien avec elles, autre que fiscal.» A noter que depuis le début de 2017, les entreprises peuvent aussi profiter d'un dispositif de coaching, mis en place par le Canton. **Marie Prieur**

## Genève veut aller plus loin sur la nouvelle loi sur l'énergie

**Le Conseil d'Etat soutient la Stratégie énergétique 2050, qui sera soumise au peuple le 21 mai. Mais propose des modifications**

Entre Genève et la Confédération, l'accord est quasi parfait sur la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, qui sera soumise au peuple le 21 mai et qui vise à sortir de l'énergie nucléaire en Suisse. A quelques détails près.

Le Conseil d'Etat, dans une note publiée hier, propose plus de mesures pour accélérer le développement de la géothermie. Il souhaite aussi restreindre la rétribution de l'électricité produite à partir de gaz biogène au seul gaz biogène d'origine nationale. Et estime que le système de rémunération proposé pour les installations solaires photovoltaïques doit être un peu plus transparent. **R.E.T.**

## L'Eglise catholique se fait connaître grâce au cinéma

**La troisième édition du festival Il est une foi est organisée au Grütli, avec 17 films et débats autour des croyances**

Depuis hier, l'Eglise catholique romaine de Genève (ECR) se fait cinéphile pour aller à la rencontre du public et sortir de ses murs. Elle organise pour la troisième fois un festival de films, Il est une foi, du 3 au 7 mai. Dix-sept films seront projetés au Grütli, suivis de débats en présence de nombreux intervenants. Du prosélytisme sur grand écran? «Absolument pas, répond Geoffroy de Clavière, délégué général du projet à l'ECR. On en est très loin, la programmation est éclectique et n'est pas aut centrée! Les œuvres sont réalisées aussi bien par des croyants que par des agnostiques et explorent les thèmes des origines des trois grandes religions monothéistes et du bouddhisme.»

Scorsese, Abel Ferrara ou encore Pasolini se partagent le haut de l'affiche. «Certains films sont

sulfureux et ont suscité la controverse, comme *Je vous salue Marie* de Jean-Luc Godard, qui a rencontré un accueil hostile de certains milieux catholiques lors de sa sortie.» Le festival se termine avec «un film original pour finir sur une note plus légère: *Ave César*, des frères Coen, un clin d'œil au péplum chrétien.»

Avec Il est une foi, l'ECR explore une nouvelle voie de communication. «Notre objectif est aussi de réunir les gens autour de la bannière du cinéma, d'offrir des espaces de débat ainsi que des matinées de projections et de discussions pour les écoles», ajoute Geoffroy de Clavière. Ce projet s'inscrit dans une stratégie générale, lancée en 2015, qui vise à diversifier les actions de communication de l'Eglise pour encourager les legs et les dons. Un gala de soutien a d'ailleurs été organisé mardi. «Les fonds récoltés bénéficieront aux aumôneries, qui reçoivent plus de 25 000 visites par an.» Informations sur [ecr-ge.ch/ilestunefoi](http://ecr-ge.ch/ilestunefoi) **Aurélien Toninato**

PUBLICITÉ

**Grand Genève**  
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GÉNEVOISE

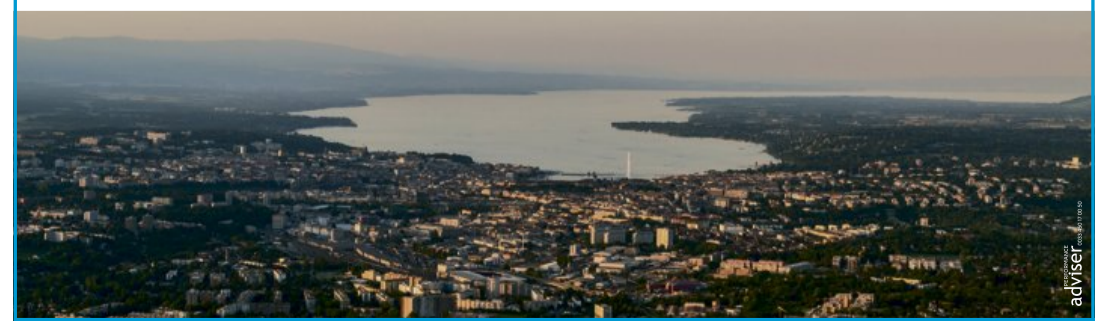
**LE FORUM D'AGGLOMÉRATION DU GRAND GENÈVE SE RENOUELE JUSQU'AU 12 MAI.**

En septembre prochain, le Forum d'agglomération du Grand Genève - l'instance de concertation de l'Agglomération franco-valdo-genevoise - arrivera à échéance de son premier mandat de 4 ans.

Dans cette perspective, un appel à candidature est ouvert jusqu'au 12 mai. Il s'adresse à toutes les structures de la société civile franco-valdo-genevoise.

Le Forum est un espace de discussion et de dialogue pour la société civile transfrontalière, un lieu de réflexion et de propositions, un acteur de la cohésion géographique, culturelle, économique et sociale transfrontalière.

Pour tout renseignement :  
[www.grand-geneve.org/forum](http://www.grand-geneve.org/forum)



L'appel à candidature pour le mandat 2017 / 2021 est ouvert jusqu'au 12 mai 2017.